

## TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 30 octobre 2013

### **Avis relatif au renouvellement d'une licence d'agence de mannequins**

NOR : *ETST1326051V*

Par arrêté du responsable de l'unité territoriale de Paris pris le 2 août 2013 pour le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, par délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Ile-de-France et en application des articles L. 7123-11 et suivants et R. 7123-8 et suivants du code du travail, la licence d'agence de mannequins est renouvelée, à compter du 5 décembre 2012 pour une durée indéterminée, à Mme Bérengère LE BOZEC, gérante de l'agence Nouvelle Ere, sise 11, rue Bichat, 75010 Paris.